



Procès-verbal

Assemblée Générale

Date 17 juillet 2015

Auteur Jean-Pierre HUGUES

Référence LFP.PV.AG.2015.06.18

Réunion du 18 juin 2015

Président Frédéric THIRIEZ

Présents **Membres et clubs représentés après vérification des pouvoirs**

Clubs professionnels de Ligue 1

ANGERS (Saïd CHABANE), SC BASTIA (Joseph FRANCESCHINI, mandat), BORDEAUX (Alain DEVESELEER, mandat), CAEN (Jean-François FORTIN), GFC AJACCIO (Olivier MINICONI), GUINGAMP (Bertrand DESPLAT), LILLE (Michel SEYDOUX), LORIENT (Jean-François FORTIN, mandat), LYON (Vincent PONSOT, mandat), MONACO (Nicolas HOLVECK, mandat), NANTES (Waldemar KITA), NICE (Jean-Pierre RIVERE), REIMS (Jean-Pierre CAILLOT), SAINT-ETIENNE (Stéphane TESSIER, mandat), TROYES (Francis BOUDIN, mandat).

Clubs professionnels de Ligue 2

AJACCIO (Léon LUCIANI, mandat), AUXERRE (Guy COTRET), BREST (Yvon KERMAREC), CLERMONT (Claude MICHY), CRETEIL (Luis de SOUSA, mandat), DIJON (Olivier DELCOURT), LAVAL (Christian DURAINCIE), LE HAVRE (Jean-Pierre LOUVEL), LENS (Xavier THUILOT, mandat), METZ (Jean-Luc MULLER, mandat), NANCY (Romain TERRIBLE, mandat), NIORT (Karim FRADIN, mandat), TOURS (Yvon AUGUSTIN, mandat), VALENCIENNES (Pierre WANTIEZ, mandat).

Excusés BOURG-PERONNAS, EVIAN, MARSEILLE, MONTPELLIER, NIMES, PARIS, PARIS FC, RED STAR, RENNES, SOCHAUX, TOULOUSE.

Assistent ORLEANS.

M. Noël LE GRAËT.

MM. Raymond DOMENECH, Philippe DIALLO, Jean-Pierre HUGUES, Sylvain KASTENDEUCH, Damien LEDENTU, Didier QUILLOT, Patrick RAZUREL, Eric ROLLAND, Jean-Michel ROUSSIER.

MM. Jérôme BELAYGUE, Nicolas BLANCHARD, Sébastien CAZALI, Bernard DOCQUIERT, Mathieu FICOT, Olivier IMBERT, Frédéric JAILLANT, Adrien MAUREL, Loïc MORIN, Arnaud ROUGER.

Mmes Anne BONDU, Julie HEBERT, Sarah PALLUEL.

A l'ouverture de l'Assemblée Générale, les 28 clubs, présents ou représentés, permettent d'atteindre 70 voix, soit le quorum prévu à l'article 14 des statuts.

La séance est ouverte à 16 h 10.



Procès-verbal

Assemblée Générale

1. Adoption du précédent procès-verbal

L'Assemblée générale,

adopte le procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2014.

2. Intervention de Jacques Lambert, Président S.A.S. Euro 2016

Jacques LAMBERT.- Bonjour à toutes et à tous. Je vais vous faire un point à date de l'organisation de l'Euro. Je serai bref.

Cela se passe bien. Nous ne rencontrons pas de problème particulier, les choses avancent à leur rythme et dans l'ensemble, on tient le calendrier que l'on s'est fixé.

C'est vrai pour l'essentiel des grands dossiers de l'organisation. C'est vrai, aussi, dans nos relations partenariales avec les villes, les clubs et l'État. Sans chercher nécessairement à se faire plaisir pour le plaisir de se faire plaisir il faut reconnaître que, jusqu'à présent, on n'a pas eu de problème majeur à régler.

Cela ne veut pas dire pour autant qu'il n'y en aura pas. Il reste un an et par définition, dans ce genre d'organisation, il faut redouter l'imprévu, c'est-à-dire ce que l'on n'a pas anticipé. Même si on prend la précaution de couvrir tous les sujets, notamment dans le domaine de la sécurité on n'est à l'abri de rien, il n'y a pas de risque zéro. Quelle que soit la qualité de la préparation que l'on aura faite avec le Ministère de l'intérieur et les services de police et de renseignements, jusqu'à la dernière minute du dernier match, il pourra toujours se passer quelque chose. Sur ce plan-là, vous ne m'entendrez jamais crier victoire à l'avance car on n'est sûr de rien ; jusqu'au bout, le contexte international dans lequel on vit restera un vrai sujet de préoccupation.

Je vais très rapidement passer en revue un certain nombre des chapitres essentiels de l'organisation.

S'agissant des stades, les problèmes sont derrière nous. Finalement, ce dossier a été relativement facile à gérer. D'abord parce que, dès le départ, les projets de construction ou de rénovation étaient bien montés par le club, la ville et que, dans la mise en œuvre, mis à part ici ou là quelques problèmes d'ordre juridique, procédural ou financier, les travaux se sont déroulés dans les délais prévus et les stades ont été livrés, en gros, dans les délais prévus.

Aujourd'hui, il nous reste 4 stades à récupérer :

- Un stade neuf : Lyon, fin 2015.
- Trois stades en rénovation : Parc-des-Princes ; Lens ; Toulouse, qui seront livrés entre le début et la fin de l'automne.



Procès-verbal

Assemblée Générale

En toute hypothèse, nous aurons la possibilité de roder ces stades au moins six mois avant le coup d'envoi de l'Euro ce qui, globalement, est suffisant.

Ce n'est pas ce qu'aurait souhaité idéalement l'UEFA dans son cahier des charges puisque théoriquement, ces stades auraient dû être totalement livrés deux ans avant le début de l'événement ; mais cela c'est ceinture, bretelle, parachute et tutti quanti ; ce n'est pas la vraie vie.

Pour ce qui nous concerne, il restera à faire tous les aménagements provisoires que l'on doit réaliser pour mettre ces stades en configuration Euro. Dans les stades neufs il n'y aura quasiment rien à faire dans le stade lui-même, dans les stades rénovés un peu plus, mais l'essentiel de ces aménagements complémentaires se fera à l'extérieur des stades, dans le périmètre dit de sécurité, à travers des aménagements de locaux temporaires pour abriter ici le centre de presse, là un village hospitalier, là le centre des volontaires, etc.

Tous ces travaux seront pris en charge et réalisés directement par l'organisateur, c'est-à-dire soit l'UEFA, soit la SAS Euro 2016.

Concernant le déploiement du dispositif opérationnel, là aussi, dans le cahier des charges initial, l'exigence de l'UEFA était que, dans les stades, il ne se passe plus rien d'autre que du football deux mois avant le début de l'événement et que, dans le dernier mois, il ne se passe plus rien du tout.

Toutefois, on s'est heurté au calendrier même de l'UEFA puisque, l'année prochaine, la finale de la Champions League est programmée le 28 mai, soit 12 jours avant le début de l'Euro le 10 juin. Par conséquent, la plupart des championnats nationaux vont se terminer le 21 mai. Avec les villes et les opérateurs de stades, nous sommes donc convenus assez rapidement de retarder la période à laquelle nous allons prendre possession des stades pour les gérer. Cela permet à un certain nombre de ces stades d'accueillir des événements à une date encore tardive.

Je prendrai connaissance avec beaucoup d'intérêt du calendrier que vous avez adopté pour voir notamment quels sont les clubs « intéressés » - si je puis dire - par l'organisation de l'Euro 2016 et qui doivent recevoir pour la dernière journée de Ligue 1.

- La finale de la Coupe de France aura lieu le 21 mai au Stade de France.
- Lyon va pouvoir accueillir les deux finales de la Coupe européenne de rugby les 13 et 14 mai.
- Nous avons donné la possibilité à Lille d'utiliser la boîte à spectacles jusqu'au 22 mai, mais à ma connaissance, aucun événement n'est encore programmé.

Nous avons donc cherché à faire preuve d'un maximum de souplesse et de compréhension pour, sans mettre en danger notre propre organisation, permettre aux clubs d'organiser des événements le plus longtemps possible jusqu'aux dernières semaines précédant immédiatement l'Euro.



Procès-verbal

Assemblée Générale

S'agissant de la jonction entre la responsabilité habituelle des clubs ou des villes dans la gestion des stades et ce que nous allons faire en tant qu'organisateur de l'Euro 2016, tout au long de la saison 2015-2016 nous aurons à régler ensemble la problématique des pelouses. C'est un sujet délicat, sensible. L'UEFA a des exigences de qualité très élevées concernant la qualité des pelouses. Il y a quelques semaines - ou mois - nous avons fait faire un premier diagnostic indépendant qui n'est pas extrêmement rassurant. Dans le courant de cette saison, nous devons beaucoup travailler ensemble pour, début juin 2016, avoir des pelouses à la hauteur des attentes de l'UEFA.

Je vais écrire aux Présidents de clubs concernés par le déroulement de l'Euro pour leur faire une proposition. Très bientôt, à partir de septembre, nous allons déployer nos premiers effectifs sur site, avec l'arrivée d'un responsable de site qui dirigera les opérations sur place et qui, progressivement, se dotera d'une équipe opérationnelle.

Je vais vous communiquer l'organigramme de cette direction de site pour voir si certains de vos collaborateurs sont intéressés par occuper tel ou tel poste pendant la période de l'Euro 2016. Il nous semble logique et légitime - s'ils en ont envie, ce n'est absolument pas une obligation - de permettre à des hommes et des femmes qui travaillent régulièrement à l'intérieur du club, du stade, de pouvoir œuvrer dans le dispositif d'organisation de l'Euro 2016. Je vais vous informer des postes à pourvoir afin que vous puissiez vous-mêmes en informer vos collaborateurs.

Ensuite, on ne prendra contact avec vous pour voir si cela intéresse certains. Si tel n'est pas le cas on recrutera ailleurs, mais je pense que c'est une démarche logique qui peut intéresser certains de vos collaborateurs.

Un mot sur les camps de base. Ce sont les hôtels plus les terrains d'entraînement dans lesquels vont vivre les 24 équipes qui vont jouer l'Euro 2016, 5 jours avant leur premier match et jusqu'à leur élimination. L'Équipe de France sera à Clairefontaine. Il nous reste 23 camps de base à trouver.

Depuis un an, nous avons proposé à l'ensemble des fédérations européennes un catalogue comportant pratiquement 70 propositions différentes de camps de base, dont une bonne dizaine concerne des installations de clubs de Ligue 1 ou 2, évidemment avec leur accord. A ce jour, un certain nombre de fédérations européennes ont déjà fait un tour des sites qui a priori les intéressaient. 14 Fédérations ont posé une option de réservation sur tel ou tel camp de base.

Parmi celles-ci, pour l'instant, seulement 2 clubs de Ligue 1 ou Ligue 2 sont a priori concernés. Je ne vais pas en dire plus, ni sur le nom des équipes, ni sur le nom des clubs, car ces options sont provisoires ; les équipes ont jusqu'au 31 janvier 2016 pour choisir leur camp de base. Il est probable que, en fonction du calendrier et du lieu de leurs matchs - que l'on connaîtra le 12 décembre après le tirage au sort - certaines changeront d'option de camp de base. Ce n'est donc pas la peine de donner de fausses joies à qui que ce soit, notamment à la population des villes concernées.



Procès-verbal

Assemblée Générale

Attendons le tirage au sort et la fin janvier 2016 pour en dire plus mais sachez que, pour l'instant, assez peu de sélections nationales se sont intéressées aux propositions de camps de base qu'on leur a faites à partir d'installations d'entraînement des équipes de Ligue 1 ou de Ligue 2.

Concernant le recrutement des 6 500 volontaires dont nous aurons besoin pendant l'événement, c'est un projet directement placé sous la responsabilité de la Fédération française. Depuis le début nous avons considéré que, dans la mesure où l'ensemble du football amateur fonctionne sur le principe du bénévolat, il était légitime que la Fédération pilote ce dossier. Elle a donc créé une association dédiée : l'association « volontaires 2016 », présidé par Albert GEMMRICH. L'identification des candidats et leur présélection est en cours depuis un certain nombre de semaine sur chaque site. Les opérations sont lancées et très rapidement, on commencera à en voir les premiers effets.

Enfin, la billetterie. Le 10 juin, avec Michel PLATINI, on a lancé la commercialisation des premiers billets de l'événement. Je rappelle les grandes étapes : 51 matches et 2 500 000 billets à vendre ; 1 800 000 billets destinés au grand public ou aux supporters. Les trois-quarts des billets iront donc vers la base du football. Nous procédons en deux temps.

Entre le 10 juin et le 10 juillet, 1 million de billets destinés au grand public. Qu'appelle-t-on le grand public ? Pour l'essentiel, ce sont des amateurs ou des passionnés de football qui ont envie d'assister à un ou plusieurs matches de l'Euro, quelles que soient les équipes qui jouent. En clair, ce sont plus des gens qui ont envie de vivre un événement exceptionnel que d'aller supporter telle ou telle équipe. C'est ce qui nous permet de faire ces ventes avant même de connaître toutes les équipes qualifiées et le calendrier des matches. C'est classique, mais c'est presque aussi une obligation, car si on devait attendre décembre ou janvier de l'année prochaine pour commencer à vendre 2 500 000 billets, ce serait extrêmement risqué ; tout concentrer sur une période de cinq mois pour un aussi grand nombre de billets serait quasiment impossible.

Cette vente est commencée depuis huit jours. Il y a un vecteur unique, Internet, à travers une plateforme de vente unique Euro 2016.fr à destination d'un public mondial.

Puis, nous mettrons en vente une deuxième bordée de billets après la fin des qualifications et après le tirage au sort, cette fois au bénéfice des supporters, c'est-à-dire de ceux qui veulent véritablement suivre 1, 2, 3, tous les matches de leur équipe nationale. Ce seront 800 000 billets mis en vente, en liaison étroite avec chaque fédération concernée.

S'agissant de la vente en direction du grand public qui vient de commencer, à ce jour nous avons enregistré 3,6 millions de demandes pour 1 million de places à vendre. C'est bien, mais il faut savoir que ces 3, 6 millions de billets ne se répartissent pas également entre les matches et les catégories de places. Nous avons créé une 4^{ème} catégorie de places à prix extrêmement attractif - 25 € - sur laquelle la demande se concentre très fortement.



Procès-verbal

Assemblée Générale

C'est tout à fait naturel, mais plus il y a de concentration sur cette catégorie de places et moins on a de chance d'être tiré au sort, puisque la demande doit être de 10, 15, peut-être 20 fois supérieure au nombre de billets mis en vente.

Il nous reste trois semaines de vente. Je pense que, moyennant les messages que l'on fait passer sur le site de réservation, les commandes vont se répartir de façon plus égale entre les différentes catégories de places.

Nous avons aussi - je ne vous le cache pas - des sites qui fonctionnent mieux que d'autres. La demande se concentre assez fortement sur les deux stades de Paris : le Stade de France et le Parc-des-Princes. Là aussi ce n'est pas une surprise, car notamment concernant les commandes provenant de l'étranger, Paris constitue toujours un centre d'intérêt spécifique beaucoup plus fort que toute autre ville de province - malheureusement si je puis dire -.

Compte tenu des résultats au bout de huit jours, nous n'avons pas d'inquiétude particulière. On va voir comment les choses évoluent dans la semaine qui vient et si nécessaire, on fera les communications complémentaires adaptées pour rendre compte de la situation exacte et inciter ceux qui auraient oublié de passer commande à le faire.

J'ai dit que c'était une vente sur l'ensemble du monde ; les spectateurs français sont en compétition par rapport aux autres. La demande émanant de spectateurs français représente 50 % de la demande globale. C'est bien, mais je pense que cela pourrait être mieux. Je ne voudrais pas qu'un jour, indépendamment de ceux qui pourront acheter des billets pour les matches de l'Équipe de France en décembre, les passionnés de football français se réveillent en se disant : « *Zut, on est passé à côté de l'opportunité* ».

3. Allocution du Président de la LFP

Frédéric THIRIEZ.- Un mot sur le Championnat et la Ligue.

Le Championnat « roule » aussi. Je tiens à le dire devant nos amis de la presse ici présents. La Ligue 1 n'a pas à rougir, la Ligue 2 non plus. J'ai particulièrement apprécié le spectacle que vous avez offert cette année. J'ai même en mémoire des Une d'un de nos grands quotidiens sportifs du matin : « *éblouissant* » après match Marseille/PSG et « *à couper le souffle* » après celui de Lyon/Paris.

Cela fait plaisir et cela, Messieurs les Présidents, cela vous revient.

Je noterai quelques éléments importants :

- Un suspense total. Contrairement à ce que l'on pouvait craindre il y a quelques années avec l'émergence du nouveau PSG, il n'a pas écrasé la concurrence.



Procès-verbal

Assemblée Générale

Paris a été vainqueur, mais à la 37^{ème} journée. En Allemagne, le Bayern était champion à la 30^{ème} journée et avait 11 points d'avance à la trêve. Donc un gros suspense en France.

- Des affluences en hausse très sensible. Nous sommes à une moyenne de 22 500 spectateurs par match en Ligue 1. Nous avons dépassé l'Italie et ne sommes pas très loin de l'Espagne. Cela représente une croissance de 15 % en deux ans du nombre de spectateurs et une hausse de 30 % des recettes de billetterie pour nos clubs. Bien sûr, c'est dû en grande partie à l'effet stade.
- Un indice UEFA : même si on pouvait rêver mieux, cette année on est tout de même 5^{ème}. Si on se place sur l'indice calculé sur cinq ans, on devrait être définitivement 5^{ème} l'année prochaine. On devrait faire mieux, mais c'est tout de même déjà une bonne chose et cela, Messieurs les Présidents, cela vous revient. Je vous en remercie, je vous en félicite et pour cela, vous méritez le plus grand respect.

Un mot sur la Ligue, ses projets, ses envies. Ensuite, je parlerai évidemment des sujets qui fâchent ou qui fâchaient.

Les instances sont là pour réguler. Réguler, c'est-à-dire mettre de l'ordre. Croyez-moi ce n'est pas drôle, mais on est « payé » pour cela. Organiser la compétition sur tous les plans : calendrier, sécurité, discipline, règlements.

La Ligue est aussi un régulateur économique, puisqu'il lui incombe de collecter puis de répartir les droits téléés entre l'ensemble des clubs.

Ce rôle qui nous revient, la Ligue s'efforce de le remplir du mieux qu'elle peut. Mais son rôle ne se borne pas à cela. Le rôle de la Ligue et des instances en général - c'est vrai pour la Fédération aussi - ce n'est pas uniquement de réguler, c'est aussi d'impulser, de moderniser, de pousser du football français vers le progrès.

Je voudrais insister là-dessus. Depuis une dizaine d'années, ma feuille de route s'est orientée autour de 3 axes presque successifs : la mise à niveau des droits télévisés ; la mise à niveau des stades et de l'arbitrage professionnel ; la modernisation des structures, commencée il y a un an.

J'irai très vite sur les deux premières étapes. Je ne vais pas vous assommer de chiffres, elles ont été remplies.

- Les droits téléés. En quelques années nous sommes passés de 300 millions à 835 millions, chiffre pour 2018 déjà négocié. Donc un triplement des droits téléés.
- La mise à niveau des stades et de l'arbitrage.

Concernant l'arbitrage, il y a les nouvelles technologies :

- L'oreillette des arbitres dès 2002-2003.
- La Goal Line technologie la saison qui vient, en tout cas en Ligue 1.



Procès-verbal

Assemblée Générale

- Le statut des arbitres, dont la rémunération a été multipliée par trois depuis dix ans.
- Un statut professionnel qui leur donne des garanties sociales qu'ils réclamaient à juste titre.

Il reste beaucoup de choses à faire sur l'arbitrage, nous y travaillons avec Noël LE GRAËT et la Fédération. Je pense notamment à la professionnalisation de l'arbitrage qu'il faut mettre en route une fois pour toutes, comme c'est le cas en Angleterre.

Concernant les stades je n'insiste pas, la présence de Jacques l'atteste. Je rappelle simplement qu'il n'y a pas eu que les stades de l'Euro 2016 ; de magnifiques stades se sont construits en France en dehors de l'Euro 2016, à commencer par celui du Havre. C'est un mouvement irréversible et fondamental, qui va révolutionner le football français d'ici à quatre ou cinq ans, une fois que ces stades fonctionneront à plein.

Et puis, il y a la modernisation des structures dans laquelle je me suis lancé avec le Conseil d'administration il y a un an, et qui est peut-être l'étape la plus délicate.

Concernant la modernisation des compétitions, cela a été tout le travail réalisé par la mission DRÉOSSI SAINT-SERNIN, qui a abouti à des conclusions qui ont été discutées et pour la plupart retenues. J'en viens au sujet qui a posé quelques difficultés ces derniers temps : les 2 montées et 2 descentes.

Dans son principe, cette réforme est voulue et souhaitée par une grande majorité de clubs de Ligue 1 comme de Ligue 2. Il faut sécuriser les investisseurs de nos clubs, pas seulement privés mais aussi publics, notamment les collectivités locales qui investissent dans les stades. J'en parlais avec le Président de l'Association des Maires, c'est aussi important pour les collectivités locales que pour les investisseurs privés de sécuriser, de protéger un peu nos clubs professionnels.

De plus, il ne vous a pas échappé que, sur les cinq dernières années, dans 80 % des cas le troisième club monté en Ligue 1 redescendait immédiatement la saison suivante. C'est également vrai pour les montées de National. Trois nouveaux clubs professionnels sur 18 chaque année, n'est-ce pas trop ?

Dans son principe, cette réforme est bonne et elle n'est plus contestée. Ce qui a posé débat, c'est la date de son entrée en vigueur. Le Conseil d'administration a voté avec une majorité significative l'application des 2 montées 2 descentes entre la Ligue 1 et la Ligue 2 dès la fin de la saison prochaine, c'est-à-dire dans un an. Mais, c'est à l'Assemblée fédérale qui se réunit samedi qu'il revient de se prononcer sur l'application de cette réforme : les 2 et 2 entre la Ligue 2 et le National.

Il serait extrêmement dommageable qu'il y ait une divergence entre Ligue 1 Ligue 2 d'un côté, Ligue 2 et National de l'autre. Aussi, ces derniers quinze jours, Noël LE GRAËT et moi avons beaucoup travaillé ensemble et proposé ce matin, à l'Assemblée de l'UCPF, la formule suivante.



Procès-verbal

Assemblée Générale

Samedi, si la Fédération décide de repousser à la fin de la saison 2016-2017 - donc de repousser d'un an - la formule 2 et 2 entre le National et la Ligue 2, je m'engage à soumettre la même mesure au Conseil d'administration de la Ligue et elle passera, c'est-à-dire de s'aligner sur la date qu'aura choisie l'Assemblée fédérale. C'est du bon sens, il me semble que c'est un compromis acceptable pour tout le monde, qui évitera notamment de faire souffrir les clubs de Ligue 2 qui, dans le cas inverse, auraient eu 3 descentes et seulement 2 montées. Je pense que sur ce plan, on a bien travaillé et je suis sûr que tout se passera bien à l'Assemblée fédérale de samedi à laquelle, je l'espère, tous les Présidents ici présents participeront.

Cette modernisation des compétitions n'est pas achevée ; d'autres réformes proposées dans le rapport DRÉOSSI SAINT-SERNIN seront mises en œuvre un peu plus tard, chacune à son rythme.

La modernisation des statuts de la gouvernance de la Ligue. Je m'y été engagé. Il faut rendre le fonctionnement des instances de la Ligue plus efficace et plus démocratique. Il faut que les clubs se sentent davantage chez eux à la Ligue. Il faut que l'on ne gouverne pas à 25 ; c'est trop. Il faut que l'Assemblée générale des clubs ait plus de pouvoir.

J'ai demandé donc un rapport à un juriste indépendant, Hugues MOUTOUH, que vous connaissez tous, qui m'a remis ses propositions en avril. En mai, j'ai donné mon opinion personnelle à l'ensemble des clubs et ai proposé une série de réformes :

- Un Conseil d'administration réduit.
- Une vraie élection.
- La majorité des voix au Conseil d'administration donnée aux Présidents de clubs, ce qui est une petite révolution.
- Une Assemblée générale revitalisée qui aurait le pouvoir réglementaire, ce qu'elle n'a pas jusqu'à présent, à la différence de ce qui se passe à la Fédération.

Autrement dit, il s'agit en gros de transposer à la Ligue la réforme qu'a su faire la Fédération il y a quelques années.

Maintenant, il vous appartient à vous tous, Présidents et familles, de réagir par rapport à cela. Vous y avez déjà travaillé beaucoup ce matin. Il faut continuer à y travailler et je pense que nous pouvons envisager un séminaire de travail à la rentrée, pour arriver à une Assemblée générale extraordinaire qui, si on parvient à se mettre d'accord sur un texte précis, modifierait les statuts de façon à ce que cette réforme entre en vigueur à la fin de l'année 2016, lorsque toutes nos instances seront renouvelées.

Il faut avancer dans toutes les directions. L'immobilisme serait une faute. Notre seule préoccupation doit être de faire avancer et progresser le football, dans l'intérêt général.

Je vous souhaite à tous une intersaison pas trop difficile. Je sais que c'est dur. Ayez courage. Et surtout, j'espère que nous nous retrouverons samedi à Nantes, auprès de Noël LE GRAËT.



Procès-verbal

Assemblée Générale

4. Allocution du Président de la FFF

Noël LE GRAËT. - Personnellement, j'ai constaté qu'une divergence entre la L1 et la L2 n'était pas bonne, et même entre la L2 et le National. Depuis des années, on a l'habitude de travailler ces trois groupes de façon très officielle, on ne peut pas avoir des règlements qui seraient différents pour les uns et pour les autres.

Aujourd'hui, le National n'était pas prêt à voter la réforme proposée par la Ligue. Pourquoi ? Peut-être un peu pour les mêmes raisons que les autres, à savoir une concertation insuffisante, mais vous savez, dans le football il faut tellement de réunions pour arriver à un consensus ! En tout cas les différents collèges, districts et Ligues dans leur ensemble ne le souhaitaient pas.

J'ai donc rencontré Frédéric THIRIEZ il y a une dizaine de jours non pas pour que la Ligue revienne en arrière, mais dans l'intérêt général de paix car pour le grand public, les chamailleries n'apportent rien au football. Je pense que - pas pour cette année mais pour l'année prochaine - on peut travailler pour aboutir à une décision qui aille dans le sens souhaité par la Ligue ; décision qui sera proposée à l'Assemblée.

Il n'y a jamais rien d'éternel. Quand je suis arrivé à la Ligue il y a quelques années, il y avait deux groupes de D2. Pour en faire un seul cela a été difficile, il y a eu des lésés. En L1 il y a des partisans de 18 clubs. Il y a des partisans pour supprimer la Ligue. Je suis désolé, mais j'ai créé la Ligue quand j'y étais et cela m'agace que vous envisagiez de la supprimer.

J'ai toujours pensé que les joueurs préféreraient jouer et que ceux qui se plaignent de trop jouer sont les deux ou trois grands clubs ; les autres ont besoin de compétitions. Quand j'étais Président de club, je trouvais que je payais trop les joueurs à regarder les autres matches. Je pense que l'on n'a pas trop de matches et que l'on a intérêt à garder nos compétitions car souvent, ce qui est présenté, c'est pour donner un peu plus à certains clubs. Ce raisonnement ne me convient pas non plus.

Si la majorité des responsables - on ne sera jamais d'accord à 100 %, vous vous en doutez bien - estime que 2, 2, 2 non pas pour la saison prochaine mais pour la saison d'après c'est bien, on le fera et je pense que cela passera dans la bonne humeur. Ce sont des règlements applicables pour l'année suivante. Encore une fois, il n'y a rien d'éternel. Quand on prend une telle décision, il faut mesurer si c'est le bon système. Je sais qu'il y avait des partisans du barrage, mais au moment où cela a été voté au Conseil d'administration, il n'a pas été question de barrage. Je n'assiste ni aux réunions de l'UCPF ni à vos Assemblées, mais le jour où j'étais au Conseil d'administration et que le vote a eu lieu, on a uniquement présenté les 2 et 2.

Je m'en tiens à un vote souverain du Conseil d'administration et même si vous avez raison de dire que les abstentions comptent, sachez que le Conseil d'administration est composé d'une majorité de clubs de Ligue 1, de plusieurs clubs de Ligue 2 et des familles. Ce sont les familles qui, dans un esprit serein, ont décidé de ne pas interférer dans ce vote. Elles auraient pu voter contre ; elles ne l'ont pas fait.



Procès-verbal

Assemblée Générale

Je pense qu'il est temps de revenir à une sorte de paix car depuis quelques jours c'est compliqué pour tout le monde, surtout pour les clubs car il y a 2 ou 3 descentes. Il est donc temps de préparer la saison prochaine ; il y aura 3 descentes de L1, 3 descentes de L2 et 3 montées de National, à condition que les critères DNCG et de stade soient remplis. Je pense que créer 3 clubs professionnels par an c'est beaucoup, dans la mesure où certains existent et que les défaillances de ces derniers temps montrent que chez ceux qui ont investi - aussi bien les collectivités que les clubs - l'aléa sportif restera toujours.

J'entends parler de « Ligue fermée », mais cela ne se fera jamais. L'Assemblée fédérale sera souveraine et que ce soit moi ou mon successeur, personne ne veut de Ligue fermée, et les clubs n'y ont aucun intérêt. Qui veut fermer une Ligue ? Cela n'existe pas en Europe, c'est l'idée de sport américain qui n'a rien à voir. En Amérique, on s'échange les joueurs, on met en place une compétition qui n'a rien à voir avec celle de ceux qui ont lancé quelques idées de pas de descente, pas de montée. Il n'y a que le sport. Deux descentes c'est sûrement le minimum, on ne prend peut-être pas forcément les bonnes décisions pour l'avenir, mais en tout cas, surtout pas de Ligue fermée.

A l'occasion de l'Assemblée fédérale on va en discuter, je vais voir les amateurs demain qui sont des gens sérieux et qui sont aussi souvent garants des décisions. Vous, vous prenez des décisions dans l'humeur - ce qui est normal - ; le milieu amateur est parfois réfléchi, il y a des gens qui prennent le temps de la réflexion, qui ne sont dans l'action et qui, parfois, nous apportent une bonne décision. Je ferai donc en sorte que cela passe, car je pense que c'est notre intérêt.

Enfin, je suis content du message positif de Jean-Pierre LOUVEL. Tout au long de l'année j'entends parfois, qu'est-ce que c'est triste le football, mais c'est faux ! On a une dynamique avec les stades de l'Euro, aucune ville n'aurait fait un stade pour l'Euro. On fait un stade pour 20 ans, 25 ans. Les stades ne sont pas complets mais l'année prochaine, les records seront battus au niveau national. En effet on en a besoin, il faut des locomotives et nos stades auront une très bonne qualité de services et une meilleure capacité d'accueil, et je vous conjure tous de mieux faire encore, car on a peut-être un peu de retard lorsque l'on regarde les bilans de nos confrères.

Le football a des chances extraordinaires sur les dix années qui viennent, et s'il n'y avait pas eu l'Euro, on n'aurait pas eu de stade et Guingamp n'aurait pas modernisé le sien.

Je crois que c'est un élan général qui est en place et qui n'échappera pas au progrès. Le football est de plus en plus populaire. Il est fréquenté par beaucoup d'entreprises et de PME, mais il faut aussi que de grandes entreprises s'y intéressent. Cela dépend des sujets. Si on veut faire l'Europe avec de grands clubs, il faut absolument des investisseurs de qualité ; si on veut des Championnats qui tiennent la route avec les bons clubs régionaux, je crois qu'aujourd'hui, les stades offrent cette possibilité.



Procès-verbal

Assemblée Générale

En conclusion, je voulais vous dire que ce que vous avez fait tout au long de l'année est magnifique. Je terminerai en me répétant, mais j'entends tellement parler de « Ligue fermée » que non, jamais, même pas en rêve pour ceux qui le souhaiteraient !

Je vous souhaite à tous une très bonne soirée.

5. Questions diverses

Le Président,

prend note des observations formulées par M. Guy GOTRET, Président de l'AJ Auxerre et de M. Léon LUCIANI, Président de l'AC Ajaccio relatives à la réforme des 2 montées / 2 descentes.

L'Assemblée,

enregistre les éléments de réponse fournis par M. Frédéric THIRIEZ, Président de la LFP, proposant de réunir le Conseil d'administration de la LFP en fonction des débats qui doivent avoir lieu le 20 juin à l'Assemblée Fédérale de la FFF.

La séance est levée à 17 h 05.

Le Président,
Frédéric THIRIEZ

Le Directeur Général,
Jean-Pierre HUGUES